

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

du

JOURNAL.

Rue de la Camargo n. 34

HONNEUR ET PATRIE !

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On souscrit au bureau du PATRIOTE où on recevra les annonces, lettres et avis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO. ON INSÉRERA GRATIS LES AVIS DE MM. LES ABONNÉS.

PRIX

de

L'ABONNEMENT

3 patacons par mois.

Annuaire Français.

- Jeudi 2 (1794).** — Combat de Bois-Sainte-Marie, par le général Charbonnier, contre les Autrichiens.
- (1800). — Prise de Milan, par le général Murat, contre les Autrichiens.
- Mardi 3 (1793).** — Combat de Bâgore, par le général Manco, contre les Espagnols.
- (1794). — Combat des Adules et Ispegui, par le général Arispa, contre les Espagnols.
- (1796). — Prise de Binant, par le général Jourdan, contre les Autrichiens.
- (1800). — Prise de Pavie, par le général Lanues, contre les Autrichiens.
- (1796). — Occupation de Vérone, par le général Bonaparte, contre les Autrichiens.

MONTÉVIDÉO.

2 mai 1845.

CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE.

AVIS.

La frégate française l'Athalante partira mercredi 4 courant, pour Lorient, touchant à Rio Janeiro, et les lettres et paquets seront reçus au consulat français jusqu'à onze heures du matin du même jour.

ÉTAT MAJOR GÉNÉRAL.

Mercredi prochain il y aura revue générale de toute la garnison de la capitale. Voici ce que nous extrayons de l'ordre du jour d'aujourd'hui :

« Mercredi, 4 courant, S. E. le général d'armes passera l'armée en revue. Par ces motifs tous les corps de la garnison se trouveront formés à midi précis dans l'ordre suivant :

« Les trois bataillons de la 2^{me} légion de G. N. se réuniront sur la place du marché principal et formeront la première division de l'armée, sous le commandement de leur colonel D. J. Christosime Thiebault.

« La légion italienne, le bataillon des Chasseurs Basques, et la compagnie de la garde nationale passive, formeront la seconde division, sous les ordres du colonel Gorbaldi, et se réuniront dans la rue du quartier, etc., etc. »

La frégate anglaise Eagle, ayant à son bord le contre-amiral Inglesfield, est entrée

hier matin dans notre port, elle était partie de Rio-Janeiro le 16 mai.

La correspondance que nous avons reçue par cette voie nous donne une nouvelle à laquelle nous nous attendions depuis longtemps, c'est la chute du ministère Guizot. Cette nouvelle serait arrivée à Rio Janeiro par un bâtiment de commerce qui, ne donnant aucun détail aurait assuré néanmoins que le ministère du 29 octobre était tombé et que la combinaison qui avait le plus de chances à sa succession, se formait sous la présidence de M. Molé. M. Thiers, qui avait refusé d'accepter aucun portefeuille, appuyait cette combinaison.

Nous recevons sans doute très prochainement des détails sur cette nouvelle, que le vote du 10 avril, par lequel le ministère avait échoué devant treize voix de majorité contre lui, rend certainement fort croyable.

La même correspondance nous annonce l'arrivée à Rio Janeiro du général Fructuoso Rivera, venant de Rio-Grande, avec une très courte traversée.

Le bruit a couru que le général Oribe avait quitté le Cerrito vendredi dernier, laissant au général Pacheco le commandement de l'armée de la confédération argentine, et qu'il s'était embarqué à bord de la Fama pour Buenos-Ayres. Nous ignorons toutefois s'il doit être donné toute croyance à ce bruit. Deux passés de l'ennemi, anglais de nation, entrés hier dans Montevideo, nous ont assuré aujourd'hui avoir vu Oribe samedi dernier au Cerrito.

Hier matin a eu lieu le débarquement d'environ cent hommes de la marine française, avec deux obusiers et des munitions, ils ont pris à la douane possession du poste qu'occupaient primitivement ceux qu'avait fait débarquer M. Massieu de Clerval.

L'Eclair, arrivé ce soir de Buenos-Ayres, a jeté l'ancre près de l'Africaine. Rien n'a encore transpiré sur les nouvelles qu'il apporte.

THEATRE.

La représentation annoncée au bénéfice de l'hôpital de la légion, aura lieu samedi prochain. Nous donnerons demain le programme de cette soirée pour le succès de laquelle rien n'a été négligé.

CRIMES DE ROSAS.

A propos de ce barbare dictateur, la *Press* avait osé porter au *National* un défi conçu en ces termes.

« Des Français sont-ils tombés sous les coups des sbires de Rosas ? Et ceux qui ont pu sauver leur vie ont-ils été contraints de fuir en abandonnant leur fortune ? Nous avons défié le *National* de mettre un fait précis à la place d'une vague accusation. Nos nationaux ont-ils obtenu satisfaction ? Les indemnités ont-elles été réglées et payées ? Oui, s'il faut s'en rapporter à la déclaration des intéressés, appuyée sur le témoignage de M. de Lurde, qui a rapporté en France une pétition signée par un grand nombre de Français, tous d'accord sur ce point que « l'intervention des légionnaires de Montevideo était notre seul différend non conclu dans la Plata. »

Le *National* répond victorieusement à ce défi par l'énumération circonstanciée d'une partie des atrocités qu'a commises Rosas :

« Nous avons été confondus, dit-il, de l'incroyable assurance de ces assertions, et nous demandons encore quelle cause si puissante a pu décider un journal sérieux à les écrire ! Est-ce donc une vague accusation que le récit si détaillé du supplice infâme infligé à deux légionnaires français saisis brusquement par Oribe ? C'est un officier de marine qui a raconté ces affreux détails : des malheureux auxquels on commence par arracher les ongles, puis on leur crève les yeux, on les promène ensuite nus et horriblement mutilés, et on les fait mourir en leur taillant la chair par lambeaux ! Ce fait abominable est de 1843. Ces deux légionnaires se nomment Mirquet et Jehn-Baptiste. Plus tard, une mort non moins cruelle est infligée à deux autres Français qui ne s'étaient point armés. Ces deux nouvelles victimes se nommaient Pierre Escaray, Pierre Jaureguy, tous deux nés dans le département des Basses-Pyrénées. Une enquête a été faite, et elle a constaté que ces deux hommes n'avaient jamais pris les armes. On peut invoquer sur ce point le témoignage de M. Massieu de Clerval, qui commandait alors notre station.

« Oribe, ce digne satellite de Rosas a eu l'occasion de prouver comment il entendait traiter les personnes que lui livraient les chances du combat. Sept officiers et vingt-quatre soldats français sont tombés dans ses mains ; qu'en a-t-il fait ? Il a attaché les sept officiers à des poteaux, il les a suspendus en les y clouant, et le clou qu'on enfongait en leur faisant passer par la bouche allait briser une partie du crâne, et ces infortunés exposés ainsi à la vue de tout le camp, espéraient au milieu des tortures de ce crucifiement d'un nouveau genre. Quant aux soldats, après leur avoir mis la corde au cou, on les attachait à la queue des chevaux lancés au grand galop, et ils furent traînés ainsi jusqu'à ce qu'ils ne restât plus de leurs corps que des cadavres déchiquetés ! Sont-ce là des accusations vagues, et la précision des détails n'était-elle pas assez sanglante ? Et qu'on n'imagine pas que ce fut un de ces caprices sauvages enfantés par une férocité d'un jour. C'est bien Rosas qui avait commandé le supplice des officiers, car le général O'Brien, dont personne ne peut soupçonner la véracité, affirme avoir vu à bord de l'escadre argen-

tine trois caisses renfermant des clous de quatorze pouces de longueur, envoyés, par Rosas à son lieutenant Orbe pour qu'il pût exercer le même traitement envers les officiers de la légion qui pourraient tomber encore entre ses mains!

« Ce ne sont là que les accidens de la guerre, n'est-ce pas? Rosas est bien plus humain envers nos compatriotes établis dans la république Argentine! Vous voulez des faits précis, et ils nous encombrent tellement que nous sommes embarrassés de choisir parmi tant de violences? Que ce soit avant le traité, que ce soit depuis le traité, le même système de spoliation et d'assassinat se poursuit sans relâche. — Avant le traité, c'est M. Bacle, marchand, qui est arrêté, mis aux fers, accablé d'outrages, puis condamné à de si affreuses tortures dans la prison, que le médecin (très chaud partisan de Rosas) déclare la mort prochaine si on le laisse dans ce cachot: « Eh bien! qu'il crève! » répond Arana, le ministre de Rosas... Et le malheureux mourut en effet. C'est M. Lavie qu'on attache, par le milieu du corps sur une selle étroite, et auquel on fait faire cinquante lieues en deux jours! à dos de mulet dans cette posture, aux rayons d'un soleil évorant, et après lui avoir attaché à chaque pied un poids de 25 kilogr. On ne le tua pas pourtant, mais on le crut mort.

« A Buenos-Ayres même, sous les yeux du gouvernement, M. Bouche, armurier, réclamait de quelques officiers argentins le prix des fournitures qu'il leur avait faites; ceux-ci se précipitent sur lui et l'assassinent lâchement. On demanda justice à Rosas: justice! Il laisse aller les assassins en paix, et il s'empare de tout ce que possédait le défunt. Voilà la justice de ce brigand. M. Escheverry, négociant français, s'étant éloigné de cet abominable pays pour échapper à des menaces; son commis, M. Behébarde, veut le suivre; des soldats argentins l'étendent raide mort à Santé-Fé. Enfin, au moment même du traité, quand le pavillon parlementaire flottait sur le vaisseau amiral, un homme que Rosas avait dépouillé violemment d'une superbe propriété, M. Varangot, est égorgé par les sbires du *gaucho*, qui ne voit pas de moyen plus sûr et plus court d'empêcher ses réclamations!

« Tous ces faits sont-ils précis? N'ont-ils pas été dénoncés déjà? N'ont-ils pas été l'objet des réclamations au gouvernement? Et la *Presse* nous défie de sortir des allégations vagues? Mais nous n'avons pas tout dit, et notre feuille entière n'y suffirait pas. Rosas s'est-il amendé depuis le traité? Vous faut-il encore de nouveaux exemples? C'est M. Jean Roque, négociant à Cordova, saisi chez lui par un détachement de cavalerie aux ordres d'un officier. On l'entraîne hors la ville, on lui donne cinq minutes pour se préparer à mourir; mais arrive un ordre de surséoir à l'exécution, on le ramène en prison on le place dans le cachot des condamnés à mort, et il aurait été infailliblement fusillé s'il n'eût corrompu l'officier qui le gardait; pour se sauver au Chili, il fut obligé de franchir les Cordillères, et réduit à vivre de fruits sauvages et de racines.

« MM. Garate, de Bayonne; Faucon, Connio, de Bastia, et plusieurs autres Français ont été publiquement battus de verges et mis au *Campo de Laro*. La *Presse* sait-elle ce que cela veut dire? Le voici: On plante profondément quatre piquets à certaine distance; à chacun de ces piquets on lie fortement, ici et là, l'un et l'autre bras; de l'autre côté, l'une et l'autre jambes, de telle façon que le corps dans cette position écartelée demeure suspendu en l'air, et l'on vous laisse ainsi, exposé à un soleil brûlant après vous avoir battu de verges. La plupart des supplicés furent retirés mourans; Connio le Corse avait seul une ardeur extraordinaire: il s'agitait, poussait des cris, se livrait tantôt à des convulsions de rage, tantôt aux accès d'une affreuse gaîté... Le malheureux était devenu fou.

« Rosas, comme vous voyez, a des expédients pour toutes les situations, et l'hypocrisie est chez ce scélérat aussi odieuse que la vengeance. On sait qu'il s'est emparé violemment des biens de la société rurale, qui comptait sept actionnaires français, au nombre desquels était M. Varangot. Les propriétés de cette société embrassaient un espace de 200 lieues carrées, et leur va-

leur était au moins de dix millions. M. Bessin de Falaise, qui avait été *mayoral* de cette société, notait avec soin tous les dégâts qui étaient faits sur le territoire commun, afin de réclamer le prix de ses déminages. Un jour on le trouve étendu et frappé mortellement d'un coup qu'il avait reçu à la colonne vertébrale. Rosas envoit aussitôt un juge avec ordre de constater que M. Bessin s'est suicidé. Nous sommes fatigués de cet épouvantable inventaire; mais, si la *Presse* veut encore des faits précis nous lui en donnerons, car nous sommes loin d'avoir épuisé la liste. La haine de Rosas est poussée à ce point que, après avoir fait fusiller sur la place publique de Salto M. Ferreira, né dans les Basses Pyrénées, et coupable de réclamations importunes, il a fait mettre à mort M. Carvalho, juge de paix de la même ville, pour le seul fait d'avoir dressé procès-verbal des demandes légitimes de plusieurs Français contre le gouvernement argentin!

« Enfin, une lettre qui nous est arrivée récemment, et qui est datée du 11 octobre 1844 nous annonce que le féroce *gaucho* lâche de nouveau la bride à tous ses séides: « Depuis deux mois, nous dit-on, vingt ou vingt-cinq Français, presque tous Basques ou Béarnais, ont été tués ou blessés à coups de couteau. Deux sont morts ces jours derniers à l'hospice; on y portait hier encore M. Mousseaux, qui a été poignardé, puis jeté dans un fossé. On engageait plusieurs des blessés à se plaindre à la légation française. — A quoi bon! ont-ils répondu. L'affaire lilland n'est pas propre à nous encourager. » Ils avaient bien raison, car cette affaire abominable est restée impunie, quoiqu'elle criât vengeance. Figurez-vous la maison de cet hôtelier envahie tout à coup, sans prétexte, par 34 agents de police, qui baillonnent et attachent sa femme, qui se précipitent dans les chambres, frappent les voyageurs alités, puis se retournent contre le maître, lui appliquent vingt-cinq coups de sabre, l'enlèvent seignant meurtri, couvert de blessures, et le jettent évanoui dans une prison où il a passé soixante-quatre jours! Il a été dépouillé en outre, et réclame vainement 25,000 fr. qu'on lui doit et dont on ne lui a pas payé un centime! ...

« Mais ceci nous ramène à la seconde affirmation de la *Presse* que toutes les indemnités sont réglées et payées. Nous ne répondrons qu'un mot: Nous avons sous les yeux le relevé exact, authentique, officiel des réclamations, non pas de tous les intéressés, mais de ceux qui ont envoyé à Paris leur dossier et leur procuration.

« Le chiffre total, sans compter les intérêts, qui dans l'Amérique du Sud se capitalisent tous les trois mois à raison de 12 pour 100 par an, ce chiffre, disons-nous, s'élève à plus de douze millions, dont Rosas n'a ni rien réglé ni rien payé. Si la *Presse* en est curieuse, nous pourrions lui en donner le détail; mais ce simple résumé suffira sans doute pour qu'elle comprenne à quel point elle s'est laissée abuser en affirmant que l'intervention des légionnaires était le *seul différend* non concu dans la Plata.

« Nous lui avons cité des faits horribles de violence, nous aurions à raconter des spoliations non moins infâmes; mais le dégoût prend à remuer cette fange hideuse de rapines et de ferocité. C'est déjà trop, beaucoup trop que les annales humaines soient souillées de pareils actes de brigandage; nous aurions trop à rougir pour notre civilisation elle-même, si les journaux, qui en sont l'organe, n'étaient pas unanimes pour les vouer à la publique exécration. »

A VENDRE

Un armazon vitré et un comptoir (mostrador), pouvant servir pour un magasin de tailleur, de modiste, de cordonnier, etc., etc., à un prix très accommodant.

S'adresser chez M. Moreau, rue du 25 de Agosto, n° 167, à côté du café Bernard, entre le Mole et las Bovedas.



MARINE

et

MOUVEMENT DU PORT.

ARRIVAGES.

Entrées du 2

De Buenos-Ayres, goëlette de guerre française l'Éclair;
En rade, un brick anglais

NAVIRES EN PARTANCE.
pour

Buenos Ayres, corvette anglaise S. d. l'Étoile.
France, frégate française Athlante.



VENTE A L'ENCHERE.

[Remate.]

P. P. VAZQUEZ.

Chez lui, rue des Missions n° 117.

Aujourd'hui mardi, 3 courant, à 11 heures, aura lieu la vente à l'encan, sans retirer aucun lot, des articles suivants.

PAR RAFAEL RUANO.

De Carretilles et Charettes, dans la Baracca en face de la Maestranza.

Aujourd'hui mardi, trois courant, à une heure de relevée, aura lieu la vente à l'encan, par ordre du juge ordinaire:

D'une charette neuve et prête à servir,
De deux charettes de campagne, couvertes.

PAR LE MEME.

De Comestibles, Rue du 25 Mai.

Demain mercredi, 4 courant, à 11 heures du matin.

AVIS.

Une basquaise fraîche et robuste, pourvu d'un lait abondant et recent, desire trouver un enfant à allaiter.

S'adresser pour la voir et traiter, rue de Parana n° 26 chez Louis Casebonne.

Messieurs les amateurs dramatiques, auxquels leurs derniers succès ont donné un nouveau courage, préparent un charmant spectacle qu'ils donneront très prochainement au profit de l'hôpital de la Légion.

AVIS AU PUBLIC.

A vendre des haricots blancs de Soissons première qualité, au magasin de comestibles rue du 18 Juillet n. 54, pres du Lion d'or à deux piastres l'arrobe, et 80 reis la livre.

Le Propriétaire-Gérant, Jh. REYNAUD.

Imprimerie CONSTITUCIONAL Rue de las Camarás, N. 34